



BON de Commande 2023

Ruches déclarées en période obligatoire 2022

S1-cire

Groupement de Défense Sanitaire Apicole de Vendée

A expédier avant le 30 novembre 2023 à

Roselyne JOLLY – Trésorière GDSA85

37 rue René Fagot

85540 SAINT AVAUGOURD des LANDES

Vous n'avez pas apporté de cire à la collecte 2023, vous vous engagez à payer le supplément pour pouvoir récupérer vos cadres et cires.

Nom - Prénom:

Rue- Lieu-dit:

Code Postal : Commune:

Adresse Email:

Vous avez déjà commandé un pack-ruche avec gaufrage à façon à 2,90 € donc vous payez la différence entre le pack sans cire à 6,30 € et 2,90 €.

Vous bénéficiez tout de même de subventions !

Le Gdsa 85 n'est pas assujéti à la TVA; ce sont donc des prix NETS.

Libellez votre (vos) chèque(s) à l'ordre de : «GDSA 85 ».

Pack Ruche: SUPPLEMENT CIRE	PU	Nb de Packs	Total	Chèque total
S1 - Pack-Cire gaufrée	3,40 €		€	€

Ces tarifs dépendent des accords et du montant des subventions du Conseil Départemental et du Conseil Régional. Ils n'engagent en aucune façon le GDSA 85. En cas de non obtention de subventions, les chèques seront détruits. Les commandes pourront être révisées.

Comme il est précisé dans les statuts, l'association ne rembourse pas les commandes passées par les adhérents.

Merci de respecter le travail des bénévoles qui gèrent le GDSA85.

Fait à :

le

Signature :